

13 mai 2020

## Le « soufre » de la pierre de Rosette rendu à l'ingénieur Adrien Raffeneau-Delile, à l'occasion d'un tour d'horizon des collections égyptiennes de Montpellier

Jean-Paul SÉNAC et Sydney H. AUFRÈRE

Académie des sciences et lettres de Montpellier

### MOTS-CLÉS

Moulage en soufre de la pierre de Rosette, Alire et Adrien Raffeneau-Delile, Jean-Baptiste-Germain Piron.

### RÉSUMÉ

Tour d'horizon des collections égyptiennes de la Société archéologique, la présente communication remet en perspective la redécouverte du soufre de la pierre de Rosette, obtenu, non par le botaniste Alire Raffeneau-Delile – par suite d'une extrapolation –, mais par son frère, Adrien, l'ingénieur. Réalisée au Caire, en 1801, afin d'ajouter de la fiabilité aux copies typographique et chalcographique de l'imprimeur, J.-J. Marcel, et de l'inventeur, N. Conté, cette empreinte de qualité fut utilisée, jusqu'en 1822, pour la publication de la « pierre », mais aussi pour des entreprises de déchiffrement et de traduction.

## 1. L'Égypte dans les collections de la Société archéologique de Montpellier

Méconnues, les collections de la Société archéologique de Montpellier (désormais SAM) conservent des souvenirs liés à des « Égyptiens » de l'Expédition de Bonaparte : les frères Adrien et Alire Raffeneau-Delile, et Jean-Baptiste-Germain Piron. Les objectifs de la SAM, créée en 1833 par Jules Renouvier (1804-1860)<sup>1</sup> et reconnue d'utilité publique en 1838, étaient la diffusion du savoir, assortie d'une collection d'objets anciens abritée, depuis 1939, dans les réserves de l'Hôtel Jacques-Cœur<sup>2</sup>. En 1910, le mécène, Henri de Lunaret (1861-1919)<sup>3</sup>, membre de la Société languedocienne de géographie et de la SAM, lui avait légué, par testament, cet hôtel particulier<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Conseiller municipal, député de l'Hérault, historien et érudit, membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier (désormais ASLM) (1847-1860). Voir ZERNER, « Renouvier » 2008 ; NOUGARET, « Renouvier » 2011.

<sup>2</sup> Hôtel des Trésoriers-de-France.

<sup>3</sup> <https://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&p=henri&n=de+lunaret>.

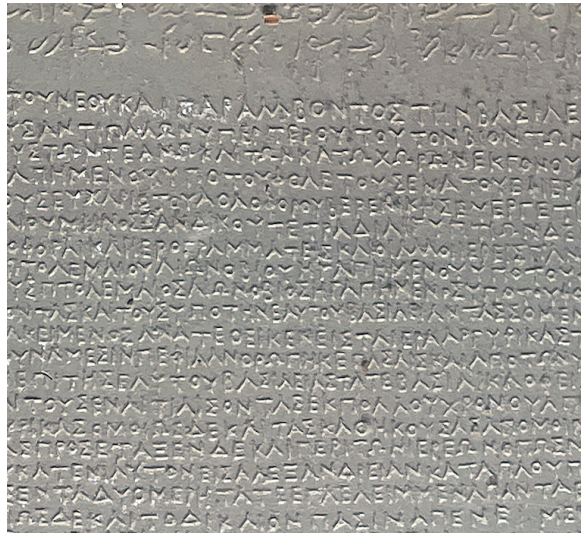
<sup>4</sup> COMBES et GOURON, *Languedoc* 1947. La SAM prend possession du bâtiment en 1939, au décès de la sœur du mécène, F. de Lunaret (1856-1939) – épouse de H. Busson de Lavèvre (1852-1935) –, qui disposait de l'usufruit.

Cette collection compte plus de 200 objets égyptiens. Elle est formée de dons (d), legs (l) et achats (a) : Thomas (d. 1835)<sup>5</sup>, Ducros de Montagnac (d. 10 juin 1835)<sup>6</sup>, les antiquaires Rollin et Feuarden (a. 1845-1847), Augier (a. 1860-62), Piron (l. 1864), Fondouce (l. 1931)<sup>7</sup>, Bouisson (d. 1989), Diffé (l. 1990), Saint-Jean (d. 1992)<sup>8</sup>. L'éventail des objets, entre le Moyen Empire et l'époque copte<sup>9</sup>, est large : papyrus, bandelettes de momie, paroi de sarcophage, pièces de trousseau funéraire (scarabées<sup>10</sup>, amulettes<sup>11</sup>, ouchebtis<sup>12</sup>, vases-canopes<sup>13</sup>), statuettes de roi et de particulier<sup>14</sup>, statuettes divines et d'animaux sacrés<sup>15</sup>, stèles et fragments de bas-reliefs<sup>16</sup>, tissus coptes<sup>17</sup>. Elle abrite un des trois « soufres » de la pierre de Rosette.

## 2. Le moulage au soufre de la version grecque de la pierre de Rosette [documents A à I, indiqués en gras]

Le moulage en soufre de la version grecque de la pierre de Rosette (fig. 1) a longtemps été exposé. Signalé en 1914 dans le *Guide bleu*<sup>18</sup>, il a été perdu de vue à une période indéterminée.

Fig. 1 : Détail du « soufre » conservé à la SAM. Cliché volontairement inversé.  
Laboratoire Arcane photo  
© Société archéologique de Montpellier



<sup>5</sup> Eugène Thomas (1796-1871), archiviste du département de l'Hérault, membre de l'ASLM et directeur de la SAM.

<sup>6</sup> DEGUARA, *Splendeurs* 2009, 19, 22.

<sup>7</sup> Paul Cazalis de Fondouce (1835-1931, président de la SAM : *ibid.*, 19-20).

<sup>8</sup> Robert Saint-Jean (1933-1992 : *ibid.*, 38, inv. 992.2.18).

<sup>9</sup> *Ibid.*, 6-39.

<sup>10</sup> *Ibid.*, 21-23.

<sup>11</sup> *Ibid.*, 17-20.

<sup>12</sup> *Ibid.*, 28-31.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 26-27.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 7-6.

<sup>15</sup> *Ibid.*, 11-17.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 32 (inv. 989.1.36 ; 989.2507.002).

<sup>17</sup> *Ibid.*, 19.

<sup>18</sup> TILLION, *Cévennes* 1914, 470 : « Empreinte en soufre de l'inscription de Rosette ».

## 2.1. Sa « redécouverte »

En 2008, lors d'un récolement décennal de l'inventaire, L. Deguara et R. Costa constatent l'acquisition, le 21 décembre 1850 (A1), de l'objet enregistré, le 7 août 1851, sous le n° inv. 850.20.1 (A3), par Renouvier :

[A1]. Reproduction en soufre de la Pierre bilingue de Rosette prise sur les lieux mêmes lors de l'expédition d'Égypte et ayant appartenu à feu M<sup>r</sup>. le Prof<sup>r</sup>. Raffeneau de Lille. Achat.

[A2]. Ainsi que deux empreintes en soufre de deux bas reliefs représentant, l'une un Dieu à tête de chacal (Anubis), l'autre un personnage ordinaire.

[A3]. Reproduction en soufre de la pierre trilingue de Rosette prise sur les lieux mêmes lors de l'expédition d'Égypte et ayant appartenu à M. le Professeur Raffeneau-Delile. Rapportée d'Égypte par M. Raffeneau-Delile, membre de la Commission d'Égypte, professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Cet estampage qui a servi à collationner diverses copies prises sur le monument (V. Ameilhon, *Éclaircissement sur l'inscription de Rosette*, Paris, An XI, in 4<sup>o</sup>, p. 4), aujourd'hui déposé au musée britannique qui contient l'écriture grecque de l'inscription et deux lignes de l'écriture démotique, si l'original, qui est exposé au climat de Londres, venait à se détériorer, cette empreinte serait le texte le plus authentique du document, le plus curieux et le plus important, peut-être, de l'Ancien Égypte. On sait que c'est le décret des prêtres de toute l'Égypte, rassemblés à Memphis pour régler les honneurs à rendre à Ptolémée Épiphanes, écrit en trois textes, hiéroglyphique, démotique et grec dont le dernier est encore le seul qui ait pu être étudié d'une manière complète<sup>19</sup>.

Cette description désigne un objet sous verre, dans un cadre originel en bois (87,5 × 43 cm) surmonté d'une corniche à gorge pourvue de deux pitons à vis. Il est retenu, au dos, par deux planches horizontales assujetties par deux tasseaux verticaux et quatre lamelles pivotantes en métal. Extrait de son cadre, il a été remonté à l'envers suite à un dommage à droite causant une fissure horizontale. Le soufre, d'une épaisseur estimée à 2,5 cm, tirant sur le jaune vert, est teinté dans la masse. Comme précisé dans le registre d'acquisition (A3), il reproduit la version grecque et deux lignes de démotique. À la lecture de l'inventaire, on constate que Renouvier est conscient du caractère unique de l'objet, substituable à l'original<sup>20</sup>, puisque le moulage est un négatif aux lettres grecques inversées.

## 2.2. En comprendre l'intérêt

Saisir ce que représente ce dernier pour l'édition de la « pierre » et le déchiffrement des hiéroglyphes signifie remonter le temps. La pierre est exhumée, le 19 juillet 1799, par le lieutenant du génie, François-Xavier Bouchard (1771-1822)<sup>21</sup>, alors chargé de renforcer les défenses de la rive ouest de l'embouchure (*boghaz*) de la branche de Rosette<sup>22</sup>, par crainte du débarquement d'un corps expéditionnaire turc<sup>23</sup>. Ce fortin

<sup>19</sup> Assertion erronée dès 1850.

<sup>20</sup> COSTA, « Moulage » 2012, 13.

<sup>21</sup> REYBAUD, *Histoire* 1830-1836, VI, 431 ; LAURENS, « Bouchard » 1991 ; YOUSSEF, *Bouchard* 2021.

<sup>22</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 430-431.

<sup>23</sup> Ce dernier aura lieu, non pas à Rosette mais Aboukir, le 25 juillet 1799.

occupant le site d'un ancien fort mamelouk a reçu le nom de Fort-Julien<sup>24</sup>, en souvenir de Thomas Prosper Jullien (1773-1798), aide de camp de Bonaparte<sup>25</sup>.

Bloc de granodiorite de 97,5 cm de haut, d'une largeur de 73,2 cm et d'une épaisseur de 27,1 cm<sup>26</sup>, la pierre porte, sur sa face polie, trois versions de textes superposés : de haut en bas, les versions hiéroglyphique, démotique et grecque (deux autres stèles – bilingue et trilingue – sont découvertes lors de l'Expédition<sup>27</sup>). Bouchard a-t-il conscience de son importance lors de sa découverte ? Élève de Polytechnique (X1796), il passe son diplôme au Caire à l'Institut (6 octobre 1798), sous le jury présidé par Gaspard Monge (1746-1818)<sup>28</sup>, père-fondateur de l'École avec Claude Berthollet (1748-1822). Monge a sensibilisé les membres de l'Institut à tout ce qui peut servir à « l'explication de ces signes mystérieux »<sup>29</sup>. Michel-Ange Lancret (1774-1807 ; X1794), cadet et condisciple de Bouchard, attaché à la Commission des sciences et des arts<sup>30</sup> et nommé membre de l'Institut d'Égypte (4 juillet 1799)<sup>31</sup>, informe (2 fructidor an VII) les membres de l'Institut (créé par Bonaparte, l'an précédent)<sup>32</sup> de la découverte. Lue, lors de la 31<sup>e</sup> session du 29 juillet (11 thermidor an VII)<sup>33</sup>, sa lettre (**B**) est publiée, le 15 septembre 1799 (29 fructidor an VII), dans le *Cour(r)ier de l'Égypte, journal du corps expéditionnaire* n° 37<sup>34</sup> :

[**B**]. Parmi les travaux de fortification que le citoyen Dhautpoul<sup>35</sup>, chef de bataillon du génie, a fait faire à l'ancien fort de *Rachid*, aujourd'hui nommé *Fort-Julien*, situé sur la rive gauche du Nil, à trois mille toises du Boghaz de la branche de Damiette, il a été trouvé, dans les fouilles, une pierre d'un très beau granit noir, d'un grain très-fin, très-dur au marteau. Les dimensions sont de 36 pouces d'hauteur, de 28 pouces de largeur et de 9 à 10 pouces d'épaisseur. Une seule face bien polie offre trois inscriptions distinctes et séparées en trois bandes parallèles. La première et supérieure est écrite en caractères *hiéroglyphiques* ; on y trouve quatorze lignes de caractères, mais dont une partie est perdue. La seconde et intermédiaire est en caractères que l'on croit être *syriaques* ; on y compte trente-deux lignes. La troisième et la dernière est écrite en grec ; on y compte cinquante quatre lignes de caractères très-fins, très-bien sculptés, et qui, comme ceux des deux inscriptions supérieures, sont très-bien conservées.

Le général Menou a fait traduire en partie l'inscription grecque. Elle porte en substance que *Ptolomé Philopator* fit rouvrir tous les canaux de l'Égypte, et que ce prince employa à ces immenses travaux un nombre très-considérable d'ouvriers, des sommes immenses et huit années de son règne<sup>36</sup>. Cette pierre offre un grand intérêt pour l'étude des caractères hiéroglyphiques ; peut être en donnera-t-elle la clef.

<sup>24</sup> PRADINES, « Architecture » 2014, § 28.

<sup>25</sup> BOURRIENNE, *Mémoires* 1829-30 II, 117-118.

<sup>26</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 431.

<sup>27</sup> LAISSUS, *Égypte* 1998, 258 : la pierre de Ménouf (démotique et grec), perdue, et le seuil de la mosquée de l'émir Kour (trilingue), au Caire.

<sup>28</sup> LAISSUS, *op. cit.*, 534.

<sup>29</sup> SOLÉ et VALBELLE, *Rosette* 1999, 13.

<sup>30</sup> *Ibid.*, 524.

<sup>31</sup> *Ibid.*, 526.

<sup>32</sup> LAURENS, *Expédition* 1989, 111-112 ; LAISSUS, *op. cit.*, 99-131, 532 (5 août 1798), 533 (22 août).

<sup>33</sup> *Ibid.*, 256, 540.

<sup>34</sup> Sur ce *Courrier de l'Égypte*, voir LAURENS, *op. cit.*, 112-113.

<sup>35</sup> J.-J.-A. d'Hautpoul (1754-1807).

<sup>36</sup> J.-Y. CARREZ-MARATRAY, « La loi et la pierre », ici même.

Le citoyen Bouchard, officier du corps du génie, qui, sous les ordres du citoyen Dhautpoul, conduisait les travaux du fort de Rachid, a été chargé de faire transporter cette pierre au Kaïre. Elle est maintenant à Boulaq<sup>37</sup>.

La dernière phrase du deuxième paragraphe (« Cette pierre offre... clef ») fait écho au vœu émis jadis par dom Bernard de Montfaucon (1724)<sup>38</sup>. L'enchaînement des faits est flou. La « pierre » est apportée en premier lieu à Rosette, au Q.G. du général Jacques Menou de Boussaye (1750-1810)<sup>39</sup> qui ordonne la traduction de la version grecque<sup>40</sup>. Réclamée par l'Institut, elle est débarquée sous escorte par Bouchard, à la mi-août 1799, à Boulaq, port du Caire<sup>41</sup>, puis transférée à l'Institut<sup>42</sup>, sis dans la demeure d'Hassan Kachef (Le Caire)<sup>43</sup>. Bouchard rejoint sa nouvelle affectation à El-Arich, au Sinaï, puis participe à la campagne de Syrie. Mort peu avant († 5 août), il ignorera la découverte de Champollion (27 septembre 1822)<sup>44</sup>.

Le 20 juillet 1800 (1<sup>er</sup> thermidor an VIII), un rapport de lecture de la lettre de Lancret à l'Institut d'Égypte, est publié dans la *Décade égyptienne* :

[C]. Dans la séance du 1<sup>er</sup> thermidor, on a donné lecture d'une lettre dans laquelle le citoyen *Lancret*, membre de l'institut, informe que le citoyen *Bouchard*, officier du génie, a découvert dans la ville de Rosette, des inscriptions dont l'examen peut offrir beaucoup d'intérêt. La pierre noire qui porte ces inscriptions est divisée en trois bandes horizontales : la plus inférieure contient plusieurs lignes de caractères grecs qui ont été gravés sous le règne de *Ptolomée Philopator* ; la seconde inscription est écrite en caractère inconnu ; et la troisième ne contient que des hiéroglyphes<sup>45</sup>.

### 2.3. Traduction de la version grecque et procédés de reproduction : *autographie* et *chalcographie*

La « pierre » soulève l'intérêt de l'Institut. Accompagnant ce rapport, un commentaire historique et philologique de Jean-Joseph Marcel (1776-1854), directeur de l'Imprimerie du Caire<sup>46</sup>, rectifie, non sans confusion, l'identification des trois écritures et le contenu de la version grecque d'après les observations faites avec la complicité de l'orientaliste, Louis-Rémi Raige (1777-1810)<sup>47</sup> : ils en établissent le caractère trilingue, d'après la dernière phrase de la version grecque<sup>48</sup>.

Pour reproduire les textes, deux procédés sont mis en œuvre. 1<sup>o</sup>) Assisté d'Antoine Galland, correcteur de l'Imprimerie<sup>49</sup>, J.-J. Marcel, ayant lavé la stèle, procède à un encrage (24 janvier 1800 = 4 pluviôse an VIII)<sup>50</sup> : les inscriptions apparaissent en clair

<sup>37</sup> *CourEg* 37, 1799, 3-4 (cf. REYBAUD, *op. cit.*, 432). Sur l'approche scientifique de la « pierre » avant Champollion : *ibid.*, 432-449.

<sup>38</sup> S.H. AUFRÈRE, « Lettrés et "curieux" du Midi » (§ 4), ici même.

<sup>39</sup> LAURENS, *op. cit.*, 101-102, 277-326. Menou arrive à Rosette le 12 juillet 1798 (LAISSUS, *op. cit.* 1998, 530-531).

<sup>40</sup> *Ibid.*, 256, 348-400.

<sup>41</sup> *DE-EM* I, pl. 24 (cf. REYBAUD, *op. cit.*, 433-434).

<sup>42</sup> *Ibid.*, 434.

<sup>43</sup> *DE-EM* I, pl. 54-57.

<sup>44</sup> LAURENS, *art. cit.*, 21.

<sup>45</sup> *DecEg*, III, 293.

<sup>46</sup> MARCEL (« Note » 1800) date à tort le décret de 157 au lieu de 196 av. J.-C.

<sup>47</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 438-440 ; LAISSUS, *op. cit.*, 256.

<sup>48</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 439-440, 444.

<sup>49</sup> BELIN, *Marcel* 1854.

<sup>50</sup> LAISSUS, *op. cit.*, 256-257 ; SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 23 ; REYBAUD, *op. cit.*, 436, n. 1.

sur une feuille de papier humide appliquée contre la surface (*typographie* ou *autographie*)<sup>51</sup>. 2°) L'inventeur, Nicolas Conté (1755-1805)<sup>52</sup>, recourt, quant à lui, à un procédé de gravure (*chalcographie*). La surface étant imperméabilisée, seules sont remplies d'encre les incisions correspondant aux caractères grecs, aux graphèmes démotiques et aux hiéroglyphes, qui ressortent ainsi en noir sur fond blanc<sup>53</sup>.

#### 2.4. Alire ou Adrien ?

Une nouveauté technique sert le dessein des philologues : un « moulage » au soufre dû à un « certain » Raffeneau-Delile, une détermination et une attribution qui entraînent deux commentaires :

1°) Un « moulage », car le procédé recourt au soufre coulé, technique utilisée pour de petites pièces comme des médailles, moulées au soufre teinté en rouge (ajout de vermillon)<sup>54</sup>. L'opération, pratiquée à l'air libre, réclame un savoir-faire chimique<sup>55</sup>. Après plusieurs cuissons, le soufre, en vue d'une épreuve parfaite, est coulé à 120° dans un coffrage<sup>56</sup>. Tirant sur le vert, le « soufre » de Montpellier suggère qu'on a ajouté du bleu de Prusse dans l'appareil, en vue d'accroître la finesse du résultat<sup>57</sup>, permettant un contre-moulage en stuc fidèle. Trois coffrages sont nécessaires afin de couler les soufres des trois versions, chacun débordant sur la partie précédente ou suivante. C'est le cas de celui de Montpellier qui reproduit les deux dernières lignes de la version démotique médiane (A3). On ignore la localisation des deux autres parties.

2°) Un « certain » Raffeneau-Delile, car ce nom renvoie *apparemment* à deux frères : l'aîné, Adrien (1773-1843 ; X1794) et le cadet, Alire (1778-1850). D'origine versaillaise, ils font partie de la Commission des sciences et des arts : le premier comme ingénieur des ponts-et-chaussées<sup>58</sup>, le second au titre de botaniste<sup>59</sup> et de membre de l'Institut d'Égypte<sup>60</sup>. Avant la découverte du soufre de la SAM, les chercheurs sont partagés sur la paternité de l'objet<sup>61</sup>. Dans la mesure où ce dernier est dit provenir de la succession de « feu M. le Prof. Raffeneau de Lille » (A1), Renouvier l'attribue à Alire<sup>62</sup>, suivi par R. Costa, en 2010<sup>63</sup>, puis, la même année, lors de la tenue d'un colloque à la SAM, intitulé : *La pierre de Rosette et... Montpellier*<sup>64</sup>. L'hypothèse est pondérée par

<sup>51</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 435-436. Voir estampage BnF, Dép. des manuscrits, inv. Égypte 228.

<sup>52</sup> BRET, « Conté » 1994, 348 (machine à graver) ; MARAS, « Conté » 1961, 166.

<sup>53</sup> LAISSUS, *op. cit.*, 257-258 ; SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 24. Cette méthode aurait donné un meilleur résultat que celle de Marcel (cf. REYBAUD, *op. cit.*, 436-438).

<sup>54</sup> LEBRUN et MAGNIER, *Manuel* 1857, 298-299 ; 302-308.

<sup>55</sup> Adrien était directeur de la Monnaie au Caire. Le soufre, utilisé dans la composition de la poudre à canon, était donc à sa disposition. Mais le soufre manque en Égypte (cf. BOURRIENNE, *Mémoires* II, 1829-30, 379).

<sup>56</sup> Technique décrite dans LEBRUN et MAGNIER, *op. cit.*, 293-301.

<sup>57</sup> *Ibid.*, 298.

<sup>58</sup> LAISSUS, *op. cit.*, 524 (élève de Polytechnique). Sur le personnage, ROUVIÈRE, « Conte » 2019.

<sup>59</sup> LAVABRE-BERTRAND, « Alire » 2019 ; LAISSUS, *op. cit.*, 524. Alire est considéré à un titre plus élevé que son frère (*ibid.*, 58).

<sup>60</sup> VILLIERS DU TERRAGE, *Souvenirs* 1899, 362, sous le nom de Delile.

<sup>61</sup> SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 25 et 65 (Adrien) ; LAISSUS, *op. cit.*, 258 (Adrien) ; LECLANT, « Champollion » 1972, 559 (Alire). Mise au point dans VIRENQUE, « Rosette » 2022.

<sup>62</sup> Décédé le 5 juillet 1850, Alire était prof. à la FFM, membre de l'ASLM (1847-1850) : RIOUX et POUGET, « Delile » 2013 ; RIOUX « Delile » 2012.

<sup>63</sup> COSTA, « Rosette » 2010.

<sup>64</sup> Id., « Moulage » 2012, 20 ; CÉSAR, « Archives ARD » 2012, 45 ; RIOUX, *art. cit.*, 28.

L. Rouvière (2019)<sup>65</sup>. Aujourd'hui, on peut affirmer que le responsable des moulages de la « pierre » et d'autres objets est l'ainé, Adrien, et ce pour deux raisons.

La PREMIÈRE découle d'une lettre (Arch. nat., inv. F/14/11067)<sup>66</sup>. Datée de Paris, 28 février 1802 (29 pluviôse an X), celle-ci, adressée au Citoyen Emmanuel Crétet (1747-1809), porte l'entête : « Raffeneau, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées au citoyen Crétet, conseiller d'État chargé spécialement des ponts et chaussées, canaux, etc. ». Voici le premier paragraphe :

[D]. J'étois dernièrement employé en Égypte. Dans les moments de loisir que m'a laissés le service public, je me suis occupé à prendre sur plusieurs monuments égyptiens beaucoup d'empreintes en soufre des morceaux de sculpture hieroglyphique les mieux finis et les plus curieux. De ce nombre est la pierre aux trois inscriptions tombée depuis au pouvoir des Anglais. L'empreinte que j'ai permettra de couler en stuc des copies parfaitement semblables à l'original. Elle a, de plus, l'avantage pour la gravure de présenter les caractères déjà retournés.

J'ai d'ailleurs dans un voyage de quinze jours que j'ai fait dans le désert entre le Nil et la mer rouge vers le 27<sup>e</sup> parallèle reconnu les lieux où d'Anville\* avait placé le Guébel Dokhann et la Terre Soufrée\*\* et j'en ai dressé la carte. Le gouvernement paroissant désirer que ces objets soient rendus publics, je vous prie d'ordonner à cet effet que je reste à Paris<sup>67</sup>.

L'extrait d'une seconde lettre d'Adrien (Arch. nat., inv. F/14/2307/1) au même, envoyée de Paris, en date du 15 septembre 1802 (28 fructidor an X), apostillée par Jean-Baptiste Le Père (1761-1844) – directeur de la Section<sup>68</sup> –, contient cette information :

[E]. Vous m'avez accordé un congé de trois mois pour m'occuper du travail dont j'ai rapporté les matériaux d'Égypte. Ce congé étant expiré depuis du tems et mon travail n'étant pas achevé, vous avez désiré savoir ce qui me restait à faire. J'ai commencé il y a un mois le dessin de l'inscription trouvée à Rosette. Elle est divisée en trois parties. Je termine en ce moment la première, que je vais donner au graveur ; les deux autres me restent à faire.

Le texte **D** confirme que d'autres moulages au soufre sur « plusieurs monuments égyptiens » ont également été pris par Adrien, à ses « moments de loisir » dit-il, dont deux aujourd'hui conservés dans la collection de la SAM (A2)<sup>69</sup>. Raybaud, confirmant la teneur de **D**, écrit :

[F]. Heureusement, l'ingénieur Rafeneau-Delille avait eu l'idée d'en tirer un plâtre, destiné à venir au secours des épreuves tant typographiques que chalcographiques qui auraient pu être imparfaites<sup>70</sup>.

<sup>65</sup> ROUVIÈRE, *art. cit.*, 37-39.

<sup>66</sup> HENNET, « Raffeneau » 2020.

<sup>67</sup> Second paragraphe corrigé à l'aide de la photo : \*J.-B. Bourguignon d'Anville (1697-1782) et non « d'Auville ». \*\*Gebel Kibrit, près de la mer Rouge ; cf. COUYAT, « Appendice » 1910. Le journal de voyage autographe (31 oct.-13 nov. 1800) d'Adrien se trouvait naguère dans la collection Victor Segalen.

<sup>68</sup> LAISSUS, *Égypte* 1998, 524.

<sup>69</sup> Au vu de la description de l'inventaire (dito), ceux-ci ne proviennent pas du sarcophage de Boulaq copié par Adrien et Jomard (DE-A, V, pl. 23) (cf. COSTA, « Moulage » 2012, 19 ; ROUVIÈRE, *art. cit.*, 34-36).

<sup>70</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 444.

Évoquant « l'ingénieur Raffeneau-Delille », Raybaud parle de « plâtre » et non de « soufre »<sup>71</sup>, technique associée, plus loin dans le texte, au nom d'Adrien, mais avec cette erreur : « soufre coulé dans les plâtres de Raffeneau-Delille » (I)<sup>72</sup>. Mais, dans D, Adrien parle de « stuck » (stuc) et non de « plâtre », le stuc étant une technique qui, en vertu de ses composants, permet d'obtenir de fins résultats<sup>73</sup>. (Les épreuves dites *typographique* et *chalcographique* sont celles de Marcel et de Conté.)

## 2.5. De l'usage (1800-1820) du soufre d'Adrien Raffeneau-Delile

Avant de donner la seconde raison, soulignons que D montre que ce même moulage a servi de modèle aux trois planches de la pierre de Rosette publiées dans la *Description* et dont il avait été chargé (D et E). Dans quelles circonstances et en vertu de quelles modalités, la partie hiéroglyphique publiée de cette œuvre s'est-elle trouvée dessinée par le seul Edmé-François Jomard (1777-1862 ; X1794)<sup>74</sup> ? Car la légende accompagnant la partie hiéroglyphique, en bas à gauche de la planche de l'ouvrage<sup>75</sup>, dit explicitement :

[G1]. Dessiné par M. Jomard d'après une empreinte au plâtre prise par lui sur le monument et d'après le soufre rapporté d'Égypte par M. Raffeneau-Delile<sup>76</sup>.

Mais à cette légende – extrapolée par Renouvier (A3) –, il faut ajouter les commentaires des trois pl. 52-54, dus à Jomard :

[G2]. Le texte hiéroglyphique a été dessiné deux fois avec l'attention la plus scrupuleuse, tant d'après le soufre rapporté par M. Raffeneau-Delile, que d'après une épreuve en plâtre que l'auteur du dessin a prise à Londres sur le monument original<sup>77</sup>.

[G3]. Le dessin de cette planche et celui de la suivante ont été faits avec un soin minutieux par M. Raffeneau-Delile, d'après les excellents soufres pris par lui-même en Égypte<sup>78</sup>.

La SECONDE RAISON qui permet de dissiper le doute sur l'identité de l'auteur du soufre, est que le nom « Raffeneau-Delile » (G1) figure dans les pages intitulées *Noms des auteurs des dessins* relatifs aux planches, où on lit, à propos du V<sup>e</sup> volume des *Antiquités* (1822) :

[G4]. RAFFENEAU-DELILE, ingénieur des ponts et chaussées. Voyez Pl. 19 ; fig. 4 ; 5 ; Pl. 23, fig. 5 ; Pl. 47, fig. 11, 12 ; Pl. 53 ; Pl. 54<sup>79</sup>.

On peut donc s'étonner a posteriori que cette notice mettant fin au doute dès 1820 n'ait pas été signalée. Pour les contemporains « Raffeneau-Delile » renvoyait à Adrien tandis que son frère, Alire, signait « M. Delile » dans les planches de botanique<sup>80</sup>. La comparaison de D-E et G1-3 permet aussi de comprendre comment est élaboré le dessin de la version hiéroglyphique, fondé sur la copie Jomard en plâtre et le soufre, à ce détail

<sup>71</sup> VS LAISSUS, *op. cit.*, 258 et n. 111. On ne saurait plus tenir compte des arguments de Costa sur l'emploi du temps des deux frères, synthétisés par ROUVIÈRE, *art. cit.*, 38.

<sup>72</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 446.

<sup>73</sup> Il est « composé ordinairement de chaux éteinte, de plâtre fin, d'une colle et de poussière de marbre ou de craie ».

<sup>74</sup> GRINEVAL, « Jomard » 2014.

<sup>75</sup> DE-A, V, pl. 52.

<sup>76</sup> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10515216x/fl.item.r=rosette%20rosette.zoom>

<sup>77</sup> DE-EP V, pl. 52.

<sup>78</sup> *Ibid.*, pl. 53.

<sup>79</sup> *Ibid.*, IX.

<sup>80</sup> DE-HN, II, pl. 1-62.

près : Adrien affirme (E) qu'il va remettre au graveur la première (partie) de l'inscription de la « pierre », i.e. (G2) la hiéroglyphique<sup>81</sup>.

Toujours est-il que, d'après G1, Jomard recourt à deux dessins : le sien, d'après le plâtre (pour stuc ?) pris sur la stèle, et celui d'Adrien, à partir du moulage en soufre<sup>82</sup>. En confirmation de G2, plus explicite que G1, Jomard a obtenu la permission de se rendre à Londres, du 1<sup>er</sup> mars à la fin avril 1815, afin de prendre des copies de manuscrits et des moulages des monuments égyptiens confisqués par les Anglais<sup>83</sup>. Sur les deux autres pl. 53 (version démotique) et 54 (dito grecque) (G3), l'inscription *Raffeneau Delile del.* (abr. *delineatur*) confirme E. Jomard, ayant classé dans un tableau méthodique hiéroglyphes et cartouches<sup>84</sup>, a pris soin de synthétiser en un seul dessin publié par ses soins, dans le vol. V des *Antiquités* en 1822, deux autres dessins : le sien (1815) et celui d'Adrien (1802).

## 2.6. Le soufre et la tentative de déchiffrement du démotique

Disposant de deux copies de l'épreuve de Marcel, en 1802<sup>85</sup>, et de celle de Conté appelée improprement « contre-épreuve » ou chalcographie<sup>86</sup>, l'arabisant, Silvestre de Sacy (1758-1838)<sup>87</sup>, et l'orientaliste suédois, Johann-David Åkerblad (1763-1819)<sup>88</sup>, veulent tourner une page du déchiffrement de la version démotique de la pierre. Åkerblad, qui a obtenu, de la part de son correspondant, la copie de Marcel<sup>89</sup>, confirme que les soufres sont les reproductions les plus fidèles<sup>90</sup> :

[H]. On pourra vérifier ce que j'avance ici, sur les différentes copies de ce monument qui existent à Paris, mais sur-tout sur une excellente empreinte au soufre qui appartient au C.<sup>en</sup> Raffeneau de Lille, et qui sans doute servira de type<sup>91</sup>, si le monument doit être gravé, comme on nous le fait espérer<sup>92</sup>.

## 2.7. Le soufre Raffeneau-Delile et la traduction de la version grecque

Le moulage au soufre de la version grecque fut indispensable à l'historien d'art, Hubert-Pascal Ameilhon (1730-1811), nommé pour achever le travail initié par le Lozérien F.-J.-G. La Porte du Theil (1742-1812), conservateur des manuscrits grecs et latins<sup>93</sup>, qui disposait d'une copie rapportée par un Toulousain, le g<sup>al</sup> Charles Dugua (1744-1802)<sup>94</sup>. Parti d'Alexandrie en mars 1800, ce dernier remet à l'Institut de France,

<sup>81</sup> Le graveur (E) auquel Adrien fait allusion renvoie (pl. 52, en dessous, à dr.), à *Bigant Sc<sup>t</sup>*. (abr. *Sculptit*), i.e. Jean-Baptiste Bigant (17..-1863), ou (pl. 53, en dessous, à dr.) à *Fouquet Sc<sup>t</sup>*, i.e. P.D. Fouquet, membre de la Commission des sciences et des arts (LAISSUS, *op. cit.*, 523 ; REYBAUD, *Histoire* 1830-1836, III, 54). Deux autres graveurs sont signalés sur la pl. 54 : *Miller & Allais Sc<sup>t</sup>*.

<sup>82</sup> LAISSUS, *op. cit.*, 472, n. 111. La pl. 54 a été éditée à 500 exemplaires supplémentaires.

<sup>83</sup> GRINWAL, « Jomard », § 18 ; cf. SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 65.

<sup>84</sup> *DE-A*, V, pl. 59-60.

<sup>85</sup> REYBAUD, *Histoire* 1830-1836, VI, 445.

<sup>86</sup> S. DE SACY, *Lettre* 1802, 7.

<sup>87</sup> *WW<sup>3</sup>* 1995, 391-392.

<sup>88</sup> *Ibid.*, 7.

<sup>89</sup> ÅKERBLAD, *Lettre* 1802, 3.

<sup>90</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 445.

<sup>91</sup> « Type », i.e. empreinte typographique, puisqu'elle est à l'envers.

<sup>92</sup> ÅKERBLAD, *op. cit.*, 4.

<sup>93</sup> ANONYME, « Du Theil » 1915.

<sup>94</sup> MENEGHETTI, « Histoire » 2017, 174-175.

avant le retour en France des membres de l'Expédition, une des épreuves de J.-J. Marcel<sup>95</sup>. L'identification du décret par La Porte éveille l'intérêt des amateurs des langues anciennes en relevant, à la fin de la version grecque – après Marcel et Raige (cf. *supra*, § 2.3) –, le caractère trilingue de la stèle<sup>96</sup>. Ameilhon, produisant la première traduction scientifique de la partie grecque, en 1802<sup>97</sup>, en fait un rapport devant la Classe de littérature et des beaux-arts de l'Institut, lu le 5 janvier 1801 (15 nivôse an IX)<sup>98</sup>. Son importance doit être notée, car, selon ses dires, divers endroits de la pierre avaient souffert. Mais il ajoute :

[I]. Je les ai collationnées sur un soufre venu aussi d'Égypte, portant l'empreinte de l'inscription, et que le citoyen Raffeneau de l'Isle a bien voulu me permettre d'examiner. Cette empreinte et les copies rapportées d'Égypte par le général Dugua sont parfaitement conformes sous tous les rapports<sup>99</sup>.

Le « soufre » de « Raffeneau de l'Isle » (*i.e.* Adrien) constituant un moyen de vérification, Ameilhon collationne celui-ci et les « copies rapportées par le général Dugua » (I) – en fait l'épreuve de Marcel. La comparaison du passage d'Ameilhon avec celui de Reybaud (J), malgré l'inversion de l'ordre des techniques, va dans le même sens :

[J]. Les Anglais ont publié un *fac-simile* du monument lui-même, et, chose singulière à constater, leur copie dessinée avec la pierre sous les yeux, fourmille d'inexactitudes attestées et relevées soit par M. Ameilhon, soit par d'autres savants, tandis que la copie publiée en France, seulement d'après les épreuves de Marcel et de Conté, et le soufre coulé dans les plâtres de Raffeneau-Delille<sup>100</sup>, n'a été accusée ni d'incorrection, ni d'infidélité<sup>101</sup>.

## 2.8. Conclusion : « soufre Raffeneau-Delile » et non « soufre Delile »

En décembre 1850, lorsque Renouvier acquiert au profit de la SAM le moulage en soufre de la partie grecque, tant la copie de celle-ci que d'autres objets moulés au soufre sont-ils passés, avant ou après la mort d'Adrien, dans la collection d'Alire, son cadet qui avait achevé sa carrière comme professeur de botanique et directeur du Jardin des Plantes de Montpellier ? Une histoire du soufre, émaillée d'erreurs, est livrée dans « L'éloge historique du Docteur Thomas Young » de François Arago, lu le 26 mars 1832, paru dans les *Mémoires de l'Institut de France* (XIII, 1835, p. VII-CV : p. LXXXV), et recopiée à l'envi pendant des lustres d'après le même auteur<sup>102</sup>. Quoi qu'il en soit, la présence à Montpellier de ce moulage en soufre de la version grecque rappelle que les trois éléments coulés en Égypte par Adrien Raffeneau-Delile, les deux autres correspondant aux versions hiéroglyphique et démotique, sont bien venus combler une lacune scientifique, contribuant ainsi à la qualité d'édition de la pierre de Rosette dans la *Description*<sup>103</sup>.

<sup>95</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 444 ; LAISSUS, *op. cit.*, 257.

<sup>96</sup> AMEILHON, *Éclaircissements* 1803, 1-2 ; SAVOY, « Rosette » 2009 ; cf. S. DE SACY, *op. cit.*, 8-9.

<sup>97</sup> AMEILHON, *op. cit.*

<sup>98</sup> *Ibid.*, 3. Lecture annoncée le 2 octobre 1800 (15 vendémiaire an IX) (*ibid.*, 2).

<sup>99</sup> *Ibid.*, 4.

<sup>100</sup> Comprendre : « plâtre (= stuc) coulé dans les soufres ».

<sup>101</sup> REYBAUD, *op. cit.*, 446.

<sup>102</sup> « Boussard » au lieu de Bouchard, etc.

<sup>103</sup> Mise en place par L. Degua et J.-P. Sénac, une exposition temporaire de la SAM (samedi 13 mai) a présenté le soufre « Raffeneau-Delile » en vis-à-vis du fac-similé de la version grecque, dessiné par A. Raffeneau-Delile. Les trois versions sont en effet publiées aux pl. 52-54 de la *Description de l'Égypte* dont la SAM possède deux exemplaires de l'édition Panckoucke (1821-1830). On a pu y voir quelques objets Piron ainsi que la paroi de sarcophage de

### 3. Autres objets de la collection égyptienne

#### 3.1. Le papyrus

Un fragment de papyrus du Nouvel Empire (fin XVIII<sup>e</sup>-1<sup>re</sup> moitié XIX<sup>e</sup> dynastie) a été acquis par achat à Augier (1860-1862)<sup>104</sup>. Il appartenait à la coll. Clot-Bey (1793-1868), médecin du pacha d'Égypte, Méhémet 'Ali (1760-1849), de 1825 à 1849<sup>105</sup>, et grand collectionneur lui-même<sup>106</sup>, dont une partie des collections fut acquise par le Palais Borély<sup>107</sup> et transférée au musée de la Vieille-Charité à Marseille<sup>108</sup> : il s'agit d'un fragment du papyrus de Præmheb<sup>109</sup>. Le défunt, scribe royal, revêtu d'un vêtement de lin à tablier bouffant et dans une attitude d'orant, est entouré de hiéroglyphes formant un extrait de la Formule 42 du Livre des Morts.

NOTE. – En 1960, Suzanne Ratié découvre dans les collections d'A. Raffeneau Delile, conservées à l'Institut de botanique et des sciences naturelles de la Faculté de Médecine de Montpellier (désormais FMM), des fragments de papyrus. Elle y reconnaît une version de la Formule 151 – variante de la Formule 146 du Livre des Morts. D'origine thébaine, daté du règne de Thoutmôsis IV (1401-1390 av. J.-C.), ce papyrus appartenait au « chambellan, prêtre *ouâb*... Néferoubénéf, fils du chambellan Amenhotep »<sup>110</sup> et complétait l'exemplaire du Livre des Morts de ce dernier conservé au Louvre (inv. Louvre III, 93)<sup>111</sup>. Une tradition orale veut que Delile ait rapporté ce fragment à Montpellier. Mais la piste d'Isidore Taylor (1789-1879), plus connu sous le nom de baron Taylor (ou Laorti Hadji<sup>112</sup>), a été jugée préférable. Ce dernier l'aurait acquis auprès du docteur Clot-Bey. Botaniste à ses heures<sup>113</sup>, le baron aurait fait don de ce papyrus, en 1830, à l'Institut de botanique de Montpellier avec une collection de plantes rares récoltées au Sinaï, qui ont rejoint l'important herbier Delile<sup>114</sup>.

#### 3.2. Piron père et fils

Quelques objets conservés à la SAM, proviennent des Montpelliérains Piron père et fils<sup>115</sup>. Cadet de famille, le père, Jean-Baptiste-Germain Piron, né et mort à Montpellier (1774-1854), a une enfance et une adolescence studieuses. En 1798, il rejoint Toulon pour s'engager dans l'expédition de Bonaparte, peut-être à l'instigation de son aîné, Jean-Laurent (1760-1834), secrétaire de la FMM à qui Bonaparte a demandé d'envoyer

---

Khonsoumès dont il sera question plus loin. Noémie Fathy a bien voulu apporter son concours à cette présentation.

<sup>104</sup> Premier attaché au cabinet des Antiques du palais Borély. Ce dernier possédait une coll. de verrerie antique (QUICHERAT, « Verrerie » 1874). Un achat d'une pièce Clot-bey a été fait le 9 nov. 1861 à ce personnage : DEGUARA, *op. cit.*, 37 (inv. 835) ; DAUMAS, « Fiole » 1980.

<sup>105</sup> ARGÉMI, « Clot-bey » 2019 ; Id., « Jomard » 2014 ; Id., *Clot-Bey* 2018.

<sup>106</sup> DECKERT, « Petite histoire » 2019.

<sup>107</sup> MASPERO, *Catalogue* 1889, v-vii.

<sup>108</sup> Sur la coll. Clot-bey, voir ANONYME, *Catalogue* 1861, 56 (papyrus) ; DEGUARA, *op. cit.*, 27.

<sup>109</sup> MASPERO, *op. cit.*, 62, n° 94 ; MATHIEU, « Præmheb » 1986.

<sup>110</sup> RATIÉ, *Neferoubenef* 1968.

<sup>111</sup> DEWACHTER, « Néfêroubenef » 1980, 109-110, 37-42. Hervé Harant (1901-1986), naguère membre de l'ASLM (1934-1986) et directeur du Jardin des Plantes de Montpellier, fit don du papyrus au Dép. des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre.

<sup>112</sup> *WW³*, 1995, 411.

<sup>113</sup> RAFFENEAU-DELILE, *Notice* 1838, 72.

<sup>114</sup> CÉSAR, « Archives ARD » 2012.

<sup>115</sup> ROUVIÈRE, *art. cit.*, 49-50 ;

<https://cimetieresdemontpellier.wordpress.com/biographies/famille-piron/>.

des médecins pour accompagner l'Armée. Ce dernier, informé de l'expédition qui part de Toulon, avertit son jeune frère, qui gagne les rangs de l'Armée d'Orient en intégrant les services administratifs du Trésor.

Nommé trésorier-payeur de la division du g<sup>al</sup> Charles Desaix (1768-1800), il est placé sous les ordres d'un autre Montpelliérain, le payeur-général Martin-Roch-Xavier Estève (1772-1853)<sup>116</sup>, fidèle de Bonaparte. Les 3 000 hommes de cette division se lancent à la poursuite de l'armée mamelouke de Mourad Bey (1750-1801) qui se replie en Haute-Égypte, avant de se rallier à Bonaparte. Un fonds d'archives donné par Piron fils à la FMM témoigne de cette guerre en territoire inconnu et hostile. Apprécié de Desaix et des autorités militaires comme des simples soldats, Piron, devenu payeur-général de la division, gère à lui seul la logistique de l'armée. Cet homme, qui entretient de bons rapports avec les services auxiliaires, en particulier le Service de santé, est promu receveur de Haute-Égypte, puis contrôleur des finances du 5<sup>e</sup> Arrondissement (Rosette), charge équivalente à celle d'un sous-préfet en France. Piron était aussi herboriste (son herbier est à l'Institut de botanique) et collectionneur. Il réunit ainsi plusieurs objets égyptiens de petite taille. En 1800, avant la fin de l'Expédition, il rejoint la France et Montpellier, se marie en 1802 et, en 1804, un fils, Louis-Germain-Prosper (1804-1864), naît de cette union.

En 1804, Piron, nommé Receveur des contributions de Lodève, est relégué, à la Restauration, au poste moins brillant de percepteur, au regard de son passé égyptien. Son frère, Jean-Laurent, le fait alors entrer à la FMM en tant que secrétaire-adjoint, lui-même étant secrétaire principal. Dans cet emploi, Piron donne satisfaction. Le doyen Auguste Broussonnet (1761-1807) se félicite de son activité en tant que comptable. Attaché à cet emploi, Piron devient secrétaire principal à la mort de son frère, en 1834, et reste secrétaire de la FMM jusqu'à sa mort, en 1854.

Louis-Germain Piron, attiré très tôt par la mer et la médecine, suit, dès l'âge de vingt ans, une formation de chirurgien de la marine à Toulon et complète ses études par une année à la FMM où il présente sa thèse, en 1827. Par la suite, il exerce son métier de chirurgien de marine sur de nombreux bâtiments, ce qui lui permet de connaître plusieurs villes et continents, surtout les ports du Levant. Malgré ses demandes, il n'effectue aucune mission en Asie, jusqu'à sa retraite en 1852. Son père, secrétaire principal de la FMM, l'y fait nommer sous-bibliothécaire. Devenu membre de la SAM et héritant des biens et de la collection de son père à la mort de ce dernier (1854), ce célibataire n'ayant pas d'héritier direct, lègue (12 janvier 1861) les collections paternelles et les siennes à la SAM en 1861. Il meurt, en 1864, à Lamalou-les-Bains, atteint vraisemblablement de difficultés motrices.

### 3.3. Les objets du legs Piron

Les objets égyptiens du legs ont été acquis en Égypte auprès de revendeurs d'antiquités : une statuette en bois de sycomore représentant un chat (basse époque)<sup>117</sup>, un bouchon de canope (Amset) ayant appartenu à un certain Horakhbit<sup>118</sup>, deux faucons

<sup>116</sup> ESTÈVE, *Mémoire* 1809, 224, n. 2 (Piron à Alexandrie).

<sup>117</sup> DEGUARA, *op. cit.*, 16 (inv. 864.6.14).

<sup>118</sup> *Ibid.*, 26 (inv. 864.6.22).

*akhem*, provenant de trousseaux funéraires<sup>119</sup>, deux ouchebtis appartenant à un certain Padinechmet (XXVI<sup>e</sup> dynastie)<sup>120</sup>, une gourde de pèlerinage de saint Ménas<sup>121</sup>.

### 3.4. La paroi gauche du cercueil externe de Khonsoumès

Les comptes rendus des séances de SAM précisent qu'en 1856, celle-ci, par l'entremise de Louis-Germain Piron<sup>122</sup>, acquiert deux pièces auprès d'un antiquaire d'Aix-en-Provence du nom de Raynaud<sup>123</sup> :

- 1) la paroi gauche du cercueil externe de Khonsoumès (inv. 989.1.149)<sup>124</sup>, en sycomore stuqué et peint (fig. 2) ;
- 2) une tête de momie dont les yeux et les lèvres étaient recouverts d'une feuille d'or, rachetée par la FMM et dont il n'existerait aujourd'hui plus trace<sup>125</sup>.



Fig. 2. – Détail du sarcophage de Khonsoumès. © S.H. Aufrère

Au dire d'Alain Dautant, ce cercueil thébain, dans le style des XXI<sup>e</sup>-XXII<sup>e</sup> dynasties, proviendrait de la collection Clot-bey. Son propriétaire, un certain Khonsoumès, était « chef des musiciens à Thèbes-ville-d'Amon, père divin d'Amonrâsonther, père divin et scribe du temple de Mout la vénérable, dame de l'Icherou, intendant des travaux de tous les monuments d'Amon, Mout et Khonsou,

<sup>119</sup> *Ibid.*, 24 (inv. 989.1.36a).

<sup>120</sup> *Ibid.*, 30 (inv. 864.6.8 et 989.1.38).

<sup>121</sup> *Ibid.*, 38 (inv. 989.1.15). Ces ampoules à eulogie ainsi nommées en raison de l'inscription grecque – « eulogie de saint Ménas » –, servaient à contenir de l'eau miraculeuse ou de l'huile bénite au contact des reliques du saint dont la basilique se trouve à Abou Mina, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest d'Alexandrie.

<sup>122</sup> *Ibid.*, 24-25 (inv. 989.1.149).

<sup>123</sup> Lettre de Raynaud, archives du Musée Languedocien.

<sup>124</sup> DAUTANT, « Khonsoumès » 2014 ; DEGUARA, *op. cit.*, 24-25. – La momie de Perpignan a été donnée en 1845 par Ibrahim Pacha (1789-1848) dont le médecin, Marie-Étienne-Alexandre Lallemant (1816-1886), fut membre de l'ASLM (1865-1870).

<sup>125</sup> *Publications de la SAM* 1895, xv, année 1856 : « La moitié d'un sarcophage égyptien, avec figures, en sycomore, de 6 pieds de long sur 2 de haut, avec tête de momie ayant le tour et le fond des yeux recouverts d'une légère couche d'or, provenant d'un marchand d'Aix. Le 5 juillet suivant, la tête fut cédée pour 20 francs à la Faculté de Médecine. L'achat du sarcophage et tout son contenu avait été fait à raison de 50 francs. » Signalons que deux têtes de momies, dites « récoltées dans les pyramides d'Égypte », par A. Raffeneau-Delile, étaient exposées au musée d'Anatomie (DUCOURAU, « Restes » 2016, § 13 et n. 1 armoire 2 (armoire 11 en 1917), n<sup>os</sup> 61 et 62).

archiviste en chef du Trésor du domaine d'Amonrasonther, Khonsoumès, justifié de voix », inscription abrégée, au-dessus de lui, « archiviste en chef du Trésor du domaine d'Amon, Khonsoumès, justifié ». Ces titres figurent sur le cercueil interne du personnage, conservé au musée de la Vieille-Charité à Marseille (inv. n° 253/1)<sup>127</sup> et sur le couvercle de sarcophage du musée Dobrée à Nantes, chacun étant inscrit au nom de Khonsoumès<sup>128</sup>.

Ainsi, de la tête au pied, le décor de la paroi est formé de trois sections inspirées des vignettes de la Formule 148 du Livre des Morts, formule pour approvisionner le bienheureux : à droite, trois rames de la Douat protégées par des uraeus et des yeux *oudjat*, séparés par le signe de Néfertoum de trois bovidés (sur sept) – le « Taureau, mâle des vaches », et deux vaches couchées – ; cinq colonnes de hiéroglyphes (traduction *supra*). Dans un panneau, le défunt présente une libation. Ce dernier, dit « justifié dans le ciel comme Rê et puissant sur terre auprès de Geb, le grand dieu », s'adresse aux quatre Fils d'Horus (Amsit, Hapy, Douamoutef et Kebehsenouf), chacun se dressant dans une chapelle.

\*

Au regard de cette communication, construite autour du soufre de la pierre de Rosette – point focal de ce colloque –, il importait de ressusciter l'esprit et les acteurs ayant participé à la constitution du patrimoine archéologique égyptien de la SAM. Depuis 1991, celle-ci a accompagné les événements ayant marqué la redécouverte de cette culture sous forme d'expositions et de colloques dont le dernier en date, *Des Pyramides au Peyrou* (2019)<sup>131</sup>, a permis de montrer comment l'Égypte s'était peu à peu imposée comme une des composantes de l'histoire de Montpellier depuis le Moyen Âge.

## BIBLIOGRAPHIE

- ÅKERBLAD (J.-D.), *Lettre 1802 = Lettre sur l'inscription Égyptienne de Rosette, Adressée au C.<sup>en</sup> Silvestre de Sacy...*, À Paris, Impr. de la République, An X.
- AMEILHON (H.-P.), *Éclaircissements 1803 = Éclaircissements sur l'inscription grecque du monument trouvée à Rosette*, Paris, Baudouin, floréal an IX.
- ANONYME, « Du Theil » 1915 = « Autobiographie de La Porte du Theil », *BEC*, 76, p. 615-618.
- *Catalogue 1861 = Catalogue de la collection d'antiquités égyptiennes du Dr Clot-Bey*, Marseille, Vial.
- ARGÉMI (B.), « Clot-bey » 2019 = « Le docteur Clot-bey (1793-1868) vingt-cinq années aux côtés de Méhémet Ali », *Égypte*, 92, p. 3-14.
- « Jomard » 2014 = « Jomard, Clot Bey et la modernisation de la médecine dans l'Égypte de Méhémet-Ali », *BullSABIX*, 54, p. 23-30.
- *Clot-Bey 2018 = Clot-Bey un médecin français à la cour du pacha en Égypte*, Marseille, Gaussen.
- AUFRÈRE (S.H.), *Émergence 2017 = Autour de l'émergence de l'Égyptologie (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Nîmes, Nombre 7.

<sup>127</sup> NELSON, *Catalogue* 1978, 80 (phot.).

<sup>128</sup> Sur un autre fragment de couvercle attribué à Khonsoumès et appartenant certainement au même cercueil (vente Tajan à l'Hôtel Drouot), voir DAUTANT, *art. cit.*, 40-42.

<sup>131</sup> ROUVIÈRE, *Pyramides* 2019.

- BELIN, Marcel 1854 = *Notice nécrologique et littéraire sur M. Jean-Joseph Marcel*, ... par M. Belin (extrait du *JA*, 7, 1854), 12 p.
- BOURRIENNE (L.-A. Fauvelet de), *Mémoires 1829-1830* = *Mémoires*, 10 vol., Paris, Ladvocat.
- BRET (P.), « Conté » 1994 = « Conté, Nicolas-Jacques (1755-1805). Démonstrateur et administrateur du Conservatoire (1794-1805) », *PINRP*, 19, p. 343-355.
- CÉSAR (F.), « Archives ARD » 2012 = « La découverte d'un fonds d'archives inédit d'Alire Raffeneau Delile », dans SÉNAC (éd.), *Rosette*, p. 33-45.
- COMBES (J.) et GOURON (M.), *Languedoc 1947* = *Languedoc méditerranéen et Roussillon d'hier et d'aujourd'hui : Hôtel de Lunaret*, Nice, éd. folk. de France, 1947.
- COSTA (R.), « Moulage » 2012 = « Le moulage de la pierre de Rosette : redécouverte et paternité », dans SÉNAC (éd.), *Rosette*, p. 12-20.
- « Rosette » 2010 = « Pierre de Rosette : un moulage original découvert à Montpellier », *Archéologia*, 483, p. 36-43.
- COUYAT (J.), « Appendice » 1910 = « Un appendice à la "Description de l'Égypte" » *CRAIBL*, 54<sup>e</sup> année, n° 6, p. 492-498.
- DAUMAS (F.), « Fiole » 1980 = « Une fiole pharmaceutique égyptienne en terre cuite », *BSEG*, 4, p. 27-32.
- DAUTANT (A.), « Khonsoumès » 2014 = « La tombe thébaine de la famille de Khonsoumès, père divin d'Amon-Rê, roi des dieux (XXI<sup>e</sup> dynastie) », dans SÉNAC (éd.), *Tombeau*, p. 40-42 ; 61-72.
- DE* = *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée française, publié par les ordres de Sa Majesté l'Empereur Napoléon le Grand*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Imprimerie nationale, 1809-1821 ; 2<sup>e</sup> éd., Paris, Panckoucke, 1820-1830. Suivent les volumes de planches et de mémoires :
- Planches. (Les éditions Impériale et Panckoucke ne diffèrent pas) :
    - DE-A* = *Description de l'Égypte*. Antiquités.
    - DE-EM* = *Description de l'Égypte*. Égypte moderne.
    - DE-EP* = *Description de l'Égypte*. Explications des planches, Paris, 1821. (Uniquement jusqu'aux Antiquités).
    - DE-HN* = *Description de l'Égypte*. Histoire Naturelle.
  - Mémoires. (On a utilisé l'édition Panckoucke) :
    - DE-A-M VI* = *La description de l'Égypte*, Antiquités-mémoires, VI, Paris, Panckoucke, 1822.
    - DE-A-M VIII* = *La description de l'Égypte*, Antiquités-mémoires, VIII, Paris, Panckoucke, 1822.
    - DE-A-M X* = *La description de l'Égypte*, Antiquités-mémoires, X, Paris, Panckoucke, 1826.
- DECKERT (G.), « Collection » 2019 = « Petite histoire d'une grande collection », *Égypte*, 92, p. 15-24.
- DEGUARA (L.), *Splendeurs 2009* = *Splendeurs et éternité des civilisations de Méditerranée. Égypte, Étrurie, Grèce, Rome*, Montpellier, SAM.
- DEWACHTER (M.), « Néféroubenef » 1980 = « L'histoire moderne du papyrus de Néféroubenef, Louvre N 3092, E 25565 », *CdE*, 55, p. 109-110, 37-42.
- DU COURAU (N.C.), « Restes » 2016 = « Les restes humains au conservatoire d'anatomie de la faculté de médecine de Montpellier », *Techné*, 44, p. 22-28.

- ESTÈVE (M.-R.-X.), *Mémoire 1809 = Mémoire sur les finances de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par le Sultan Sélim I<sup>er</sup> jusqu'à celle du général Bonaparte*, Paris, Impr. impériale.
- GRINEVAL (P.-M.), « Jomard » 2014 = « Jomard et la *Description de l'Égypte*, 1777-1862 », *BullSABIX*, 54, p. 13-21.
- HENNET (J.), « Raffenu » 2020 = « Adrien Raffenu (*sic*)-Delile et la pierre de Rosette », *Historia*, mercredi 4 novembre 2020.
- LAISSUS (Y.), *Égypte 1998 = L'Égypte, une aventure savante 1798-1891*, Paris, Fayard.
- LARQUIER (N. de), *Momies 2009 = Momies et tissus coptes de Montpellier : un siècle de mésaventures*, Mémoire École du Louvre (non publié), 2 vol.
- LAVABRE-BERTRAND (T.), « Delile » 2019 = « Le naturaliste Alire Raffeneau-Delile (1778-1850) et la flore égyptienne », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 53-66.
- LAURENS (H.), *Expédition 1989 = L'Expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, Colin.
- LAURENS (J.), « Bouchard » 1991 = « Pierre Bouchard (promotion 1796) 1771-1822, soldat et ingénieur, inventeur de la pierre de Rosette », *La Jaune et la Rouge*, 464, p. 14-22.
- LEBRUN et MAGNIER, *Manuel 1857 = Nouveau manuel complet du mouleur en plâtre, au ciment, à l'argile, à la cire, à la gélatine...*, Paris, Hachette, 1887 (Manuels-Roret).
- LECLANT (J.), « Champollion 1972 » = « Champollion, la pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes », *CRAIBL*, 116<sup>e</sup> année, n° 3, p. 557-565.
- MARCEL (J.-J.), « Note » 1800 = « Note du citoyen J.J. Marcel », *DecEg*, III, p. 293, n. 1.
- MARAS (R. J.), « Conté » 1961 = « Nicolas-Jacques Conté (1755-1805) : un savant et un inventeur sous la Révolution, le Directoire et l'Empire », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 14, n° 2, p. 155-168.
- MASPERO (G.), *Catalogue 1889 = Catalogue du musée égyptien de Marseille*, Paris, Impr. nationale.
- MATHIEU (B.), « Præmhieb » 1986 = « Un nouveau fragment du papyrus de Præmhieb », *RdE*, 37, p. 155-159.
- MENEGHETTI (L.), « Histoire » 2017 = « Histoire et mémoire toulousaines. La réception de la "science égyptienne" au prisme des académies toulousaines », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence*, p. 169-193.
- NELSON (M.), *Catalogue 1978 = Catalogue des antiquités égyptiennes*, Marseille, Musée Borély.
- NOUGARET (J.), « Renouvier » 2011 = « Jules Renouvier (1804-1860), archéologue et académicien », *BASLM*, séance du 20 juin, p. 277-294.
- PRADINES (S.), « Architecture » 2014 = « Architecture militaire française au Caire, de 1798 à 1801 », *AnnIslam*, 48, n° 2, p. 269-320.
- Publications de la SAM. 1895 = Publications de la S.A.M., compte rendu des séances (de 1841 à 1891)*, Montpellier.
- QUICHERAT (J.), « Verrerie » 1874 = « De quelques pièces curieuses de verrerie antique », *RA*, 28, juillet-décembre 1874, NS, p. 73-82.
- RAFFENEAU-DELEILE (A.), *Notice 1838 = Notice sur un voyage horticole et botanique en Belgique et en Hollande*, Montpellier, Picot.

- RATIÉ (S.), *Neferoubenef* 1968 = *Le papyrus de Neferoubenef [Louvre III 93]* (BiEtud, 43), Le Caire, Ifao.
- REYBAUD (L.), *Histoire 1830-1836 = Histoire scientifique et militaire de l’Expédition française en Égypte*, 10 vol. de texte, 2 atlas, Paris, J. Dénain.
- RICHARD (N.), « Fantômes » 2017 = « Les fantômes d’Antinoé. Rêves, archéologie et résurrection des morts autour de 1900 », *Romantisme*, 178, n° 4, p. 62-73.
- RIOUX (J.-A.), « Delile » 2012 = « Delile l’Égyptien », dans SÉNAC (éd.), *Rosette*, p. 21-32.
- et POUGET (R.), « Delile » 2013 = « Le botaniste Alire Raffeneau-Delile, cyclothyme de génie », *BASLM*, 2013, p. 331-244.
- ROUVIÈRE (L.), « Conte » 2019 = « Un “conte des deux frères” montpelliérains. Les Raffeneau-Delile et l’Égypte », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 31-51.
- (éd.), *Pyramides* 2019 = *Des Pyramides au Peyrou. L’Égypte ancienne à Montpellier. Actes du colloque du 18 octobre. Société Archéologique de Montpellier – Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France* sous la direction scientifique de F. SERVAJEAN et de S.H. AUFRÈRE (CENiM, 21), Montpellier, Centre François-Daumas.
- SAVOY (B.), « Rosette » 2009 = « “Objet d’observation et d’intelligence”. La pierre de Rosette entre Paris, Londres, Le Caire... et Göttingen (1799-1805) », *Études germaniques*, 256, n° 4, p. 799-819.
- SÉNAC (J.-P.) (éd.), *Rosette* 2012 = Actes du colloque *La Pierre de Rosette et... Montpellier*, Montpellier, SAM.
- (éd.), *Tombeau* 2014 = *Un tombeau égyptien. Actes du colloque Rites funéraires, 24 nov. 2014*, Montpellier, SAM.
- SILVESTRE DE SACY (A.I.), *Lettre* 1802 = *Lettre au Citoyen Chaptal, Ministre de l’Intérieur, membre de l’Institut au sujet de l’inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*. À Paris, Impr. de la République, An X.
- SOLÉ (R.), et VALBELLE (D.), *Rosette* 1999 = *La pierre de Rosette*, Paris, Seuil.
- TILLION (L.), *Cévennes* 1914 = *Cévennes, Languedoc, Velay, Vivarais, Causses et Gorges du Tarn*, Guide bleu (dir. M. Monmarché), Paris.
- VILLIERS DU TERRAGE (É. de), *Souvenirs* 1899 = *Journal et Souvenirs sur l’Expédition d’Égypte (1798-1801)* (1<sup>re</sup> éd. Paris, Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1899).
- VIRENQUE (H.), « Rosette » 2022 (24 mai) = « La pierre de Rosette » (<https://gallica.bnf.fr/blog/24052022/la-pierre-de-rosette?mode=desktop>).
- W<sup>W</sup>W<sup>3</sup> 1995 = BIERBRIER (M.) (éd.), *Who was Who in Egyptology ?* (1<sup>re</sup> éd. 1972), 3<sup>e</sup> éd., Londres, EES.
- YOUSSEF (A.), *Bouchard* 2021 = *Le Capitaine Bouchard, cet inconnu qui a découvert la Pierre de Rosette. Suivi de Journal de guerre inédit « La chute d’El-Arich »*, Paris, L’Harmattan.
- ZERNER (H.), « Renouvier » 2008 = « Renouvier, Jules (13 décembre 1804 – 23 décembre 1860, Montpellier) », notice de l’Inha.